



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 6 juin 2024

### **La Fondation pour l'Enfance dévoile les résultats de son 2<sup>ème</sup> baromètre sur l'ancrage des Violences Éducatives Ordinaires dans les sphères familiale et sportive**

81% des parents reconnaissent avoir encore recours à différentes formes de VEO, contre 79% en 2022

Plus d'1/3 des parents ont connaissance de comportements inappropriés subis par leurs enfants dans le cadre de leur pratique sportive

[Intégralité du baromètre Fondation pour l'Enfance x IFOP disponible sur ce lien](#)

Réalisée par l'IFOP auprès d'un panel représentatif de 1007 parents d'enfants âgés de 0 à 10 ans, la 2<sup>ème</sup> édition du baromètre de la Fondation pour l'Enfance sur les Violences Éducatives Ordinaires (VEO) révèle des tendances préoccupantes. Si la notoriété des VEO progresse (+7 points par rapport à 2022), leur usage dans la sphère familiale se maintient, voire augmente. Pourtant, 45% des répondants sont conscients des effets néfastes et durables de ces violences sur la santé et le développement de leurs enfants.

Engagée dans la lutte contre toute forme de violence envers les enfants, la Fondation pour l'Enfance élargit en cette année olympique son champ d'investigation au-delà de la sphère familiale pour inclure le sport de loisir. Les violences, qu'elles soient physiques, verbales, psychologiques ou sexuelles, y sont encore bien trop souvent banalisées malgré leurs graves conséquences. Plus d'un tiers des parents sondés rapportent en effet des comportements inappropriés dans le cadre des activités sportives de leur enfant (38%).

#### **Les parents sont mieux informés face aux VEO, mais leurs pratiques persistent**

Près de 8 Français sur 10 affirment savoir ce que sont les violences éducatives ordinaires (79%, en hausse de 7 points par rapport à la précédente enquête de 2022), et près de la moitié déclarent savoir précisément ce dont il s'agit (46%, +8 points). Les parents se sentent globalement mieux informés sur ce qui constitue ou non une VEO (58% se disent bien informés, +10 points), les actions à mettre en place pour éviter les violences éducatives (56%, contre 46% en 2022), ainsi que sur les structures et les professionnels qui peuvent leur venir en aide (53%, +12 points).

Cependant, malgré cette meilleure information, la pratique des VEO au sein des familles reste stable. On observe même une tendance à la hausse pour certains comportements violents identifiés. Ainsi, 8 parents sur 10 ont eu recours à au moins une violence éducative ordinaire dans la semaine précédant l'enquête (81% en 2024 contre 79% en 2022).

Bien que moins fréquentes, les violences corporelles persistent : près d'1/4 des parents ont donné une fessée à leur enfant, 21% l'ont bousculé, et 16% lui ont donné une gifle au cours des 7 derniers jours.

Pourtant, ces actes sont désormais mieux identifiés comme des VEO : bousculer un enfant est reconnu comme une violence par 69% des sondés (contre 62% en 2022), et lui donner une gifle par 68% (+6 points). En revanche, plusieurs comportements violents sont moins reconnus qu'en 2022 et divisent les familles : crier après son enfant est considéré comme une VEO par 53% des parents (-7 points), et seuls 52% voient une tape sur la main comme une violence (-5 points).

### **Les VEO dans le cadre d'une pratique sportive admises par un tiers des parents**

Parmi les parents dont les enfants pratiquent un sport, quasiment tous discutent avec eux des entraînements (90%). Preuve en est que le sport n'est pas épargné par les violences : plus d'un tiers rapportent des comportements inappropriés dans le cadre de cette pratique sportive. Il s'agit le plus souvent de violences verbales (19%), mais aussi de violences psychologiques (15%) ou de négligences (14%). Des cas de violences physiques (11%) ou sexuelles (9%) sont également signalés.

Les parents ne se voilent pas la face par rapport aux dérives de certains entraînements : 79% estiment que les révélations des violences sexuelles dans le sport ne sont que la face visible de violences plus répandues et ambiantes, et 69% jugent que la pratique des violences dans le milieu sportif est très répandue.

Pour autant, environ 1/3 des parents semblent cautionner ces violences : par exemple, près de la moitié des parents interrogés jugent qu'il est difficile voire impossible d'entraîner un enfant sans crier, 34% sans le punir, 27% sans le bousculer et 26% sans le gifler ou lui donner une fessée. De plus, 36% des répondants adhèrent à l'idée que pour faire progresser un enfant dans son sport, il faut le forcer à s'entraîner et lui faire ressentir une pression régulière. Enfin, 33% pensent qu'un enfant ne peut atteindre un haut niveau sans le soutien de son entraîneur, même si cela implique des violences psychologiques, verbales voire physiques.

*« Le rôle éducatif du sport est crucial et reconnu : plus de 80% des familles confient régulièrement leurs enfants à des clubs sportifs. Ce baromètre démontre que les jeunes sportifs y sont souvent exposés à des violences de la part des adultes qui les encadrent. À l'approche des Jeux Olympiques, la Fondation pour l'Enfance appelle à faire de la lutte des VEO dans le sport une priorité, afin que celui-ci demeure une source de plaisir et d'équilibre pour tous. »*

Joëlle Sicamois, directrice de la Fondation pour l'Enfance

### **Poursuivre la sensibilisation et accompagner davantage les familles**

À l'instar de la notoriété des VEO, la connaissance de la loi de 2019 interdisant les violences éducatives ordinaires a fortement progressé : 69% des Français en ont entendu parler (contre 63% en 2022). Son caractère indispensable pour mettre un terme aux VEO est reconnu par 66% des interrogés, mais dans le même temps 80% estiment qu'elle n'est pas suffisante. Près de 3/4 des parents considèrent que cette loi a surtout une valeur symbolique. En revanche, 60% des sondés pensent que la loi constitue une intrusion de l'État dans les affaires privées, une opinion en hausse de 9 points par rapport à 2022.

Pour aider les parents à mettre en œuvre une éducation sans violence, les initiatives favorisant l'échange et la discussion sont de plus en plus plébiscitées par les parents, que ce soit avec des professionnels (31% aimeraient bénéficier d'ateliers de soutien à la parentalité, +4 points) ou des parents (28% souhaiteraient des groupes de parole avec d'autres parents, +4 points). La moitié des parents demande également des astuces et des conseils pratiques pour mieux gérer les situations « à risque », et près d'1/3 souhaite la mise en place d'enseignements sur les conséquences des violences éducatives sur le cerveau de l'enfant (31%). Toutefois, force est de constater que plus d'1 parent sur

10 (12%) ne voit aucun moyen d'endiguer ces pratiques, car ils n'imaginent pas une éducation sans ces VEO.

### **Le plaidoyer de la Fondation pour l'enfance :**

La Fondation pour l'Enfance constate que la loi de 2019 contre les violences éducatives ordinaires ne suffit pas et appelle les pouvoirs publics à inscrire la lutte contre les VEO dans un plan d'information et d'éducation des parents et de tous les professionnels de l'enfance. De façon générale, la Fondation appelle à un changement de regard sur l'enfant afin que celui-ci reprenne sa juste place dans notre société et que l'on ne considère plus comme normal l'usage de violences à visée éducative.

Pour cela, la Fondation préconise 3 approches :

1. Encourager les acteurs de soutien à la parentalité à aller au-devant des parents pour permettre la prise en charge d'un plus grand nombre de familles en difficulté.
2. Financer des programmes de soutien à la parentalité qui ont été évalués méthodiquement et qui ont fait leurs preuves.
3. Produire des recommandations claires et lisibles pour les familles, pour les éclairer sur la question des repères et limites dans l'éducation.
4. En ce qui concerne les VEO intervenant dans le cadre du sport, se saisir du contexte des Jeux Olympiques pour s'engager dans la lutte contre ces dérives qui entachent l'influence positive du sport sur les enfants.

*« Les travaux scientifiques sont aujourd'hui unanimes : lorsqu'elles sont intenses et répétées, les VEO peuvent impacter non seulement les compétences cognitives de l'enfant, mais aussi ses compétences sociales et sa capacité à réguler ses émotions. Il est de notre devoir d'accompagner les parents, de les aider à mieux comprendre le développement de leurs enfants et les conséquences à long terme de ces violences sur leur santé. »*

Joëlle Sicamois, directrice de la Fondation pour l'Enfance

**À propos de la Fondation pour l'Enfance :** Depuis 1977, la Fondation pour l'Enfance, reconnue d'utilité publique, s'attache à repérer et à lutter contre les violences faites aux enfants. Elle détecte les dispositifs innovants portés par le champ associatif et joue le rôle de pépinière de projets.

### **Contacts presse**

Agence Initiale

Louison Oger – [louison@agence-initiale.fr](mailto:louison@agence-initiale.fr) – 06 31 39 17 22

Mathilde Beau – [mathilde@agence-initiale.fr](mailto:mathilde@agence-initiale.fr) – 07 66 42 22 41